

LA REINE MÈRE FERME LES BRAGUETTES

LE 3 MAI 2012 ANDRÉA FRADIN

Outre-Manche, des élus sont partis en guerre contre le porno sur Internet. Au nom de la protection de l'enfance, ils veulent bannir bites, culs et cons en rendant les FAI plus "responsables". Et tant pis pour la censure. Un projet de loi, déposé fin avril, met en place une nouvelle censure.



"Il est temps qu'Internet ne soit plus traité différemment que n'importe quel autre média."

Comprenez par là que culs et bites n'aient plus droit de cité dans le réseau outre-Manche.

Cette sentence, que l'on doit à l'élue conservatrice **Claire Perry**, vient ressusciter un vieux serpent de mer britannique : l'instauration d'un filtrage *a priori* de tous les contenus pornographiques.

Fin 2010, le gouvernement **avait déjà suggéré** de bannir le porno du réseau, au nom de la protection de l'enfance sur Internet. Le projet consistait alors à demander aux internautes attachés à leurs activités frivoles de se signaler auprès de leur fournisseur d'accès à Internet (FAI) en apportant la preuve de leur majorité.

Avril 2012, on prend les mêmes et on recommence. Le premier projet de 2010 n'ayant finalement pas abouti, **un nouveau texte a été déposé** à la fin du mois d'avril devant la Chambre des Lords : l'*Online safety bill*. Même trame : plus de cochonneries en ligne *a priori*, les amateurs étant priés soit de se restreindre, soit de se manifester. Un nouvel haro sur le porno qui déchaîne les passions.

Adieu culs, bites et cons

"Nous n'acceptons pas [la pornographie] sur toute autre forme de média, que ce soit la télé ou les téléphones mobiles, pourquoi devons nous l'accepter sur Internet ?" a ainsi affirmé Claire Perry dans **une émission de BBC Radio 4** en date du 1er mai. Quelques jours plus tôt, l'égérie du mouvement **se confiait dans une tribune** parue dans *The Daily Mail*, journal conservateur populaire au Royaume-Uni, lui-même engagé dans une vaste campagne anti-porno. Intitulé *"De combien d'autres preuves avons-nous besoin avant de commencer à protéger nos enfants d'images dépravées ?"*, le texte livre *"[les] expériences d'une mère, ainsi que [les] inquiétudes d'une femme politique"* :



Quand j'ai entré les mots "American Girl" dans la barre de recherche de Google, les images apparues n'avaient rien à voir avec les

innocents jouets avec lesquels [mes filles] aiment jouer.



Fort de cette malheureuse aventure, la députée arrive à la conclusion que les logiciels de contrôle parentaux ne suffisent plus puisqu'on "peut accéder à Internet avec les iPhone et les Wii, ainsi qu'avec les PC, les portables, les téléphones mobiles, et les TV connectées" qui nécessitent chacun un dispositif de sécurité spécifique. Conclusion : filtrons la pornographie sur Internet :



Ne serait-il pas plus judicieux si tous les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) changeaient le système pour qu'au lieu de placer toute la responsabilité sur les parents qui doivent installer les filtres, Internet soit filtré chez nous et qu'on adopte le système 'opt in' pour les consommateurs qui souhaitent accéder à la pornographie et à tout autre site adulte au lieu du système d' 'opt out' actuel¹ ?



Censure et surblocage

Pour les FAI et experts réseaux en question néanmoins, cette solution n'est pas aussi "simple" que prétend l'élue conservatrice. En termes techniques d'abord, le filtrage massif soulève de nombreuses interrogations quant à son efficacité. Bloquer un site identifié comme pornographique, c'est prendre le risque de neutraliser d'autres contenus tout ce qu'il y a de plus inoffensif. Le couperet du surblocage s'est d'ailleurs déjà abattu dans de nombreux pays, dont le Royaume-Uni, où l'intégralité de la page Wikipedia du groupe Scorpions **a un temps été inaccessible** en raison de la pochette de l'album *Virgin Killer*, jugée répréhensible par l'**Internet Watch Foundation (IWF)**. L'organisme, qui cherche à "éliminer toute image d'abus sexuels d'enfant" avait placé ce lien dans une liste noire de sites bloqués par les FAI anglais.

En France, lors de l'adoption de **Loppsi en 2010**, le débat s'est d'ailleurs focalisé sur le même risque de censure. Une association de protection de l'enfance, l'Ange Bleu, s'étant même opposée aux velléités gouvernementales de blocage du Net, jugé "*dangereux, inefficace et contre-productif*". Les contenus visés étaient alors non pas pornographiques mais pédo-pornographiques.

"On perpétue le mythe selon lequel c'est une solution technologique simple à un problème

complexe” plaide Nick Pickles, de l’association **Big Brother Watch**. Un constat que **partage Nicholas Lansman**, membre de **l’Isipa**, l’association des FAI anglais, pour qui *“il est très compliqué de définir ce qui est illégal ou non”*. Car au-delà des considérations techniques, comment déterminer ce qui rentre ou non dans la case olé-olé ? *“Nous ne voulons pas arbitrer de ce que font les internautes en ligne”* poursuit Lansman, qui estime que les FAI fournissent déjà des solutions techniques, les logiciels de contrôle parental, pour prémunir les plus jeunes de la pornographie.

Même levée de boucliers du côté des industries de divertissement pour adulte : *“je pense que nous régressons en tant que société à partir du moment où on autorise le gouvernement à dicter ce que vous pouvez ou non regarder”*, **regrette ainsi Steven Hirsch**, le cofondateur de Vivid Entertainment. *Enfin, qui est la police des mœurs ? Cette pente nous mène irrémédiablement vers la perte de nos libertés.”* Sans compter que de nombreuses personnes *“peuvent se sentir mal à l’aise de faire savoir à leur FAI qu’ils veulent du contenu pour adulte”*, ajoute-t-il, renvoyant au passage les parents à leur responsabilité. Une ligne de défense qui n’est qu’une question de gros sous **selon The DailyMail**, pour qui la suppression du porno sur Internet *empêcherait [Steven Hirsch] et d’autres de sa profession sordide de faire de vastes profits dans un business qui rapporte des milliards par an”*.

Responsabilité

Le bras de fer s’est intensifié ces derniers jours avec l’affaire The Pirate Bay : les FAI anglais se sont vus ordonner par la justice de bloquer l’accès à ce site de partage de fichiers torrents, au nom de la lutte contre le piratage sur Internet. Signe **pour Claire Perry** que la face du réseau s’apprête à changer :



Je pense que ce que nous observons avec la décision The Pirate Bay renvoie à un ensemble de changements qui affirme que les FAI ont un rôle à jouer.



Car ce qui se joue dans cette guerre de tranchées est moins la place légitime ou illégitime du porno sur Internet, que le visage que l’on souhaite donner au réseau. Que le rôle à conférer à leurs portiers : les FAI. *“Vous êtes ceux qui donnez accès à Internet : pourquoi n’êtes vous pas la police du Net ?”* Cette question entendue sur la BBC prouve bien que la chair n’est, comme souvent, que l’arbre qui cache la forêt. Et que le noeud du problème est bien la notion de responsabilité.

Deux camps se font ici face. D’un côté, les partisans d’un Internet plus étroitement encadré où, comme le souligne la BBC, *“la protection de l’enfance éclipse tout souci de censure”* et où il incombe aux FAI de fermer les portes du réseau. De l’autre, les défenseurs d’un réseau où le blocage des sites est *“non seulement [perçu] comme inefficace mais aussi comme contraire à la morale”*. Et où les individus, consommateurs comme émetteurs, sont responsables de leurs actes.

Illustrations CC Flickr **Jim Linwood** et **roberlan**

1. On entend par *“opt-in”* un système dont l’utilisation nécessite l’accord préalable de l’usager. L’*“opt-out”* est à l’inverse un système validé par défaut, dont l’usager a néanmoins la possibilité de se désabonner. Les questions d’opt-in/opt-out sont particulièrement pertinentes dans le débat sur la vie privée et ce que permettent les sites (tel Facebook) par défaut. [↔]

DIMFACION

le 3 mai 2012 - 17:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C’est marrant, je viens de taper “American Girl” sur Google et je n’ai pas eu d’images porno :D

VOUS AIMEZ



9

VOUS N’AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

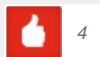
WTF

le 3 mai 2012 - 17:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pareil, image avec safesearch désactivé, la première image est à la page 27... faut vraiment le vouloir!

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

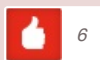
ANDRÉA FRADIN

le 3 mai 2012 - 17:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pareil. Une vraie déception ;)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PLIP PLAP PLOP

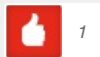
le 3 mai 2012 - 17:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



+1 : safe search désactivé, la première image un peu tendencieuse est à la page 24. La première franchement porno est p.34.

Par contre... Il est vrai que pour d'autres requêtes... Tapez "black girl" ou "white girl", pour rire...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

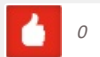
KOSTIC

le 4 mai 2012 - 9:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Essayez "anticonstitutionnellement" !!!

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

GUILLAUME

le 3 mai 2012 - 18:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il y a sujet à débat. Un fait sous-jacent à ce mouvement, et malheureusement pas relevé par l'auteur, est la tentative d'incursion des mouvements religieux dans l'Internet. L'Opus Dei est par exemple suspecté d'entretenir des liens étroits avec des sociétés qui font du filtrage (dont notamment une espagnole, dont j'ai oublié le nom) et ça ne m'étonnerait pas que ce mouvement et d'autres soient déjà intervenus auprès de notre bien-aimé Président pour lui faire dire qu'il était souhaitable "moraliser" Internet lors de son désormais célèbre e-G8. En ce sens, je suis d'accord avec l'opinion développée par l'article, à savoir que la morale n'a rien à faire dans Internet et que les souscripteurs d'abonnement sont des personnes responsables. En revanche, c'est la relation contractuelle avec le fournisseur d'accès à Internet qu'il est bon d'interroger. Comme le souligne un témoignage dans l'article, pourquoi ne pas permettre une possibilité d'"opt-in" vis-à-vis des contenus pour adultes ? Pour moi, c'est de la responsabilité de l'opérateur, qui est par ailleurs soumis à un certain nombre d'obligations légales pour assister les services régaliens et garantir ainsi une capacité d'action judiciaire sur les réseaux, d'offrir un des services à ses abonnés, qui vont dans le sens de l'ordre social. Les mêmes opérateurs stipulent d'ailleurs pour la majorité dans leur contrat (c'est le contrat de celui que j'ai avec mon opérateur) que les abonnés doivent en faire un usage "en bon père de famille" – comprendre : ne pas essayer de détourner des fonctionnalités et en tirer une forme de profit. L'opérateur ne devrait-il pas aussi s'imposer le même type de comportement ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ANDRÉA FRADIN

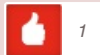
le 3 mai 2012 - 18:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je n'ai pas évoqué la main-mise de certaines organisations religieuses sur les logiciels de contrôle parental, car l'objet du débat est aujourd'hui différent : pour les pourfendeurs du porno sur Internet, ces dispositifs sont précisément insuffisants... Mais pour en savoir plus, je vous invite à lire cet article consacré à la présence de l'Opus Dei sur Internet et le marché des logiciels de contrôle parental : <http://owni.fr/2010/12/29/filtrage-internetliasons-dangereuses/>

Quant à la responsabilité des FAI, le débat est en effet ouvert. Pour le moment, la plupart d'entre eux refusent d'intervenir par eux-mêmes et préfèrent laisser au juge le soin de décider de ce qui doit ou ne doit pas circuler sur Internet.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

GUILLAUME

le 3 mai 2012 - 19:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour le lien, j'ai sans doute pris l'info sur owni et je ne m'en souvenais pas.

Je comprends votre observation sur la nécessité de restreindre la portée de l'article, néanmoins je conteste votre analyse : il me paraît absolument évident qu'une société (en l'espèce Optenet, puisqu'elle citée dans l'article de 2010), animée par des mobiles moraux entre autres, ne restreint pas son approche aux logiciels de contrôle parental. Encore une fois, quand j'entends le Président dire qu'il faut "moraliser" Internet, je cherche qui a pu lui souffler ce genre de truc à l'oreille, et forcément je me dis que des groupes du genre opus dei, scientologie (souvenons-nous de l'épisode Tom Cruise) ou autres ne sont pas bien loin. Quand on se donne pour mission d'insuffler des idées dans l'esprit des gens, n'est-il pas plus efficace d'agir à la source des informations, plutôt que d'essayer de leur vendre des logiciels de filtrage ?

Cela étant dit, mon commentaire se voulait constructif et je ne mets absolument pas en cause les compétences des journalistes d'owni ; vous faites un travail remarquable, presque indispensable en ces temps de disette intellectuelle, et vous avez tous mes encouragements pour continuer ainsi !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

GUILLAUME

le 3 mai 2012 - 19:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et je confirme votre dernier paragraphe : sauf exception, les opérateurs préfèrent se restreindre à apporter un concours à l'autorité judiciaire lorsqu'ils y sont requis. Aucun projet dans les tuyaux. Pour eux, c'est un sujet sensible car la rentabilité économique n'est pas évidente et par ailleurs ils ne veulent pas se couper de l'image de l'Internet des origines et de la "Net-neutralité", très positive pour eux.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

LOGICOS

le 3 mai 2012 - 19:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ca y est: Internet va bientôt être filtré, ça commence à entrer dans les esprits, bientôt dans nos habitudes.

Il faut maintenant trouver de nouveaux champs de Liberté.

Il sera bien que , juste avant l'application des filtres, l'on puisse débattre sérieusement de la corruption de nos élites, et, ne serait-ce que dans un bref sursaut, on puisse en

sabrer un ou deux, histoire de marquer notre indignation.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

XOQOLATL

le 6 mai 2012 - 13:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Internet, c'est juste UN réseau.

Vous verrez apparaitre des réseaux mobiles décentralisés avant même que toutes ces tentatives de censures sournoises ne se concrétisent. De toute façon, censurer Internet le tuera, ce qui n'est plus envisageable étant donné son importance économique. Ce genre de mesure, c'est juste de la com', mais puisque les politiques ont renoncés à gouverner, il faut bien qu'il trouve un sujet de discussion pour les élections...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THEJMAX

le 3 mai 2012 - 23:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et pourquoi les parents responsables ne se feraient-ils pas connaître auprès des FAI pour que leur internet a eux soit bloqué? Ça me paraît plus simple...

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE DE TAILLE

le 4 mai 2012 - 11:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les "pères la morale" (et les mères) ne désarment jamais. Ces élus sont peut-être ceux que l'on verra quelque temps après en compagnie de prostituées, ou en train de se faire fouetter par une dominatrix ! Je comprends parfaitement le souci de protéger les enfants, mais ceux-ci sont le plus souvent un alibi pour les censeurs frénétiques. Comment déterminer ce qui est pornographique et ce qui ne l'est pas ? Le fameux tableau de Gustave Courbet, "L'origine du Monde", ne serait plus accessible ? Et les estampes japonaises érotiques ? et les bas-reliefs des temples hindous ? La solution, évoquée dans un commentaire précédent, consisterait peut-être pour les parents à signaler à leur FAI leur volonté de blocage, et il faudrait peut-être que les FAI eux-mêmes s'organisent et proposent cette solution à la demande. Trop souvent, les parents démissionnent en ne surveillant pas vraiment ce que font leurs enfants avec Internet. Il faut refuser ces tentatives systématiques de restriction des libertés pour tous.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BRUNO

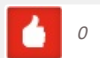
le 6 mai 2012 - 14:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Quand j'ai entré les mots "American Girl" dans la barre de recherche de Google, les images apparues n'avaient rien à voir avec les innocents jouets avec lesquels [mes filles] aiment jouer."

I'm a Barbie girl in a Barbie World... :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

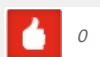
DLAREG

le 7 mai 2012 - 21:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il n'existe pas de FAI qui propose un internet sans p0rn ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Pornification de la communication (et du marketing) le 28 mai 2012 - 15:12

[...] illégal, de la cigarette de Gainsbourg et de la pipe de Tati. Certains gouvernements pensent même censurer le porno sur Internet. Laxisme incroyable d'un côté, répression forcenée de l'autre. Du grand [...]